

de céréales de Thunder Bay, le gouvernement étant incapable d'assurer un volume adéquat et constant d'envois de céréales?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, les prémisses mêmes de la question sont erronées, car les envois de céréales prévus sont de fait soutenus et réguliers. Néanmoins, un certain nombre de mes collègues et moi-même nous sommes entretenus de l'ensemble de la situation.

CHAMBRE DES COMMUNES

LA DIFFUSION DES DÉBATS À LA RADIO ET À LA TÉLÉVISION

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au président du Conseil privé en sa qualité de leader du gouvernement à la Chambre? Je me demande s'il serait maintenant en mesure de rencontrer les autres leaders des partis à la Chambre pour discuter du mandat éventuel d'un comité chargé d'étudier la diffusion des travaux de la Chambre à la radio et à la télévision.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Non, monsieur l'Orateur, j'en discuterai sans doute jeudi prochain, dans l'après-midi.

LES CÉRÉALES

LA SAISIE DES LIVRETS DE PERMIS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre d'État, le député de Saskatoon-Humboldt, si on a donné l'ordre de ne plus recueillir les livrets de permis ce qui, comme il le sait d'ailleurs, cause une inquiétude et un ressentiment profonds dans l'Ouest?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Non, monsieur l'Orateur. L'application du règlement sur la commercialisation méthodique des céréales se poursuit comme d'habitude et où le respect du règlement exige des preuves, on les rassemble. C'est dans ce dessein que l'on demande normalement les livrets de permis qui, en vertu de la loi sur la Commission du blé, dès 1947, je crois, ont toujours dû être renvoyés aux cultivateurs ou remplacés dans les quinze jours. De fait, la Commission du blé parvient à les leur renvoyer beaucoup plus vite que cela.

Le très hon. M. Diefenbaker: La Commission du blé a-t-elle retourné le carnet des contingents au premier ministre de la Saskatchewan en dedans de 15 jours?

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA DISCRIMINATION CONTRE LES HABITANTS DES LOCALITÉS RURALES

M. Jack Cullen (Sarnia): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre qui répond au nom du ministre du Travail. La Commission d'assurance-chômage pratique-t-elle la discrimination contre les résidents des villes et villages en refusant de verser les prestations d'assurance-chômage aux réclameurs de ces localités à moins qu'ils ne soient disposés à accepter un emploi à l'extérieur, ce qui exige souvent plusieurs milles de déplacement?

M. Jim McNulty (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): J'accepte volontiers la question comme préavis, monsieur l'Orateur. Si le député de Sarnia songeait à un cas spécifique quelconque, je serais trop heureux d'en discuter avec lui après la période des questions.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire discutera-t-il avec le ministre d'une enquête éventuelle sur le manque d'efficacité dans bon nombre de bureaux d'assurance-chômage au Canada où bien des gens—tous les députés en conviendront, j'en suis sûr—voient leurs réclamations traitées avec indifférence et attendent des mois pour obtenir leur juste dû.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES RESSOURCES EN EAU

MESURE POURVOYANT À LA GESTION, Y COMPRIS LA RECHERCHE, LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 15 janvier, de la motion de l'honorable M. Greene: Que le bill C-144, pourvoyant à la gestion des ressources en eau du Canada, y compris la recherche, la planification et la mise en œuvre de programmes ayant trait à leur conservation, à leur mise en valeur et à leur utilisation, soit lu pour la 2^e fois et envoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, hier soir au cours des observations que j'ai faites, je vous ai indiqué que nous